



musée armand·frappier
centre d'interprétation des biosciences

Exposition temporaire

Pandémies
(Titre de travail)

Appel d'offres pour
contribution à la scénarisation et
réalisation du design, du graphisme, des interactifs,
de la fabrication et du montage d'exposition

Laval, le 12 avril 2021

Table des matières

MISE EN CONTEXTE	3
1. OBJET DU MANDAT	4
2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU MANDAT CLÉ EN MAIN	4
3. GESTION DU MANDAT CLÉ EN MAIN ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES.....	6
4. CALENDRIER PRÉLIMINAIRE.....	8
5. COÛTS.....	9
6. MODALITÉS DE PAIEMENT	9
7. PROCESSUS DE SÉLECTION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	10
8. INSTRUCTIONS AU SOUMISSIONNAIRE	14
ANNEXE 1 – DOCUMENT DU CONCEPT PRÉLIMINAIRE	16
1. SOMMAIRE.....	17
2. PERTINENCE	17
3. CLIENTÈLES.....	17
4. OBJECTIFS.....	18
5. DÉMARCHE.....	18
6. DÉCOUPAGE THÉMATIQUE.....	20
7. APPROCHES MUSÉOLOGIQUE ET MUSÉOGRAPHIQUE.....	21
ANNEXE 2 – ATTESTATION D'ASSURANCE(S) PROFESSIONNELLES ET CIVILES	22
ANNEXE 3 – FORMULAIRE DE DÉCLARATION.....	24

Mise en contexte

Le Musée Armand-Frappier est une institution muséale scientifique ayant pour mission de favoriser la compréhension d'enjeux scientifiques reliés à la santé humaine. En 2022, le Musée emménagera dans de nouvelles installations connexes au Cosmôdme. Pour lancer sa programmation inaugurale 2022-2023, en complément d'une exposition permanente et d'ateliers éducatifs en laboratoire, l'équipe du Musée souhaite réaliser et présenter une exposition itinérante et interactive sur les maladies infectieuses et les épidémies. En effet, la présente pandémie de Covid-19 nous a montré la méconnaissance des citoyens et des décideurs concernant l'univers des microorganismes ainsi que des impacts des maladies infectieuses et des épidémies sur notre santé individuelle, mais également collective. Cette exposition s'inscrit également dans l'héritage laissé par le Dr Armand Frappier qui a consacré sa vie à lutter contre les maladies infectieuses et qui a été un pionnier de la santé publique au Québec.

Nous sommes actuellement à la recherche d'une équipe de professionnels qui aura la responsabilité de concevoir, fabriquer et monter une exposition temporaire clé en main portant sur la thématique des épidémies. D'un point de vue thématique, le projet d'exposition *Pandémies*¹ vise à démystifier l'univers des microorganismes en expliquant les maladies infectieuses générées par certains d'entre eux et en décryptant les épidémies et pandémies qui ont touché l'humanité.

L'équipe de professionnels spécialisés en muséographie viendra compléter l'équipe actuelle du Musée, et l'accompagnera jusqu'à l'ouverture de l'exposition. Ces deux équipes travailleront en étroite collaboration dans un processus de coréalisation concertée.

Afin de réaliser une exposition interactive, ludique et participative, l'équipe muséographique retenue devra posséder une expertise multidisciplinaire incluant les domaines suivants : expographie, design d'aménagement, graphisme, illustration, cinéma d'animation, productions audiovisuelles et numériques (réalisation, montage, installation), fabrication et installation d'expositions, prototypage, éclairage, programmation et fabrication d'interactifs participatifs, mécaniques et numériques et fabrication de support d'objets de collection.

¹ Titre de travail

1. Objet du mandat

1.1. Mandat de l'équipe de muséographie

De façon plus détaillée, l'équipe choisie devra, et ce en étroite collaboration avec la responsable des collections et des expositions du Musée Armand-Frappier, réaliser les tâches suivantes;

- A. Contribuer au scénario et réaliser entièrement le design de l'exposition *Pandémies* (incluant graphisme, illustrations, interactifs, mobilier et audiovisuels);
- B. Réaliser tous les plans et devis techniques;
- C. Prévoir l'itinérance de l'exposition par la remise d'un cahier d'entretien, de montage et d'opération, et par la conception prévue à cet effet;
- D. Fabriquer l'exposition et produire tous ses interactifs (mobilier, prototypes, programmation, etc.);
- E. Effectuer le montage de l'exposition;
- F. Assurer le fonctionnement de l'exposition sur une année.

Cette exposition est d'une superficie approximative de 150 m². Le budget de **240 000 \$ avant taxes** inclut le design, le graphisme, la conception des interactifs mécaniques et numériques, la réalisation des productions multimédias et audiovisuelles, l'achat des équipements de diffusion (moniteurs, ordinateurs, éclairage d'appoint, etc.), les plans et devis techniques, la fabrication et l'installation de l'exposition, et les appels de services pour assurer le fonctionnement des interactifs pour un an.

2. Description détaillée du mandat clé en main

2.1. Design préliminaire

2.1.1. Concevoir le design bidimensionnel et tridimensionnel de l'ensemble de l'exposition temporaire, cela en fonction de la thématique établie et des scénarios présentés. La firme ou le professionnel retenu aura à :

- A. Définir les moyens et la scénographie qui seront partie intégrante du scénario (les messages, l'iconographie et les objets de collection et documents d'archives du scénario seront fournis par le Musée) ;
- B. Développer le plan d'aménagement 2D et 3D de l'exposition en fonction du découpage thématique;
- C. Présenter des esquisses;
- D. Proposer un concept visuel pour la grille graphique et la signature visuelle de l'exposition ;
- E. Concevoir tous les éléments 2D, 3D et interactifs de l'exposition, ce qui inclut sans s'y restreindre : le mobilier d'exposition, les productions multimédias et audiovisuelles, les vitrines des objets, les caisses de transport;

2.1.2. Faire valider l'aménagement spatial, les matériaux et l'utilisation de points d'ancrage par le responsable du bâtiment et l'équipe du Musée.

2.1.3. Évaluer les coûts et les échéanciers de mise en œuvre, en conformité avec le design proposé et le budget alloué de 240 000 \$ avant taxes.

2.1.4. L'approbation du design préliminaire sera faite par la responsable des collections et des expositions et le comité de direction du Musée Armand-Frappier suivant la présentation de plans d'aménagement 2D et 3D, d'esquisses, d'un concept visuel et de l'estimation des coûts de fabrication de l'exposition.

2.2. Design final

Après acceptation du design préliminaire par la responsable des collections et des expositions conjointement à l'équipe de direction du Musée, le soumissionnaire devra :

- A. Concevoir le design final des éléments bidimensionnels et tridimensionnels convenus dans les étapes précédentes;
- B. Réaliser les illustrations ou embaucher un illustrateur;
- C. Réviser l'estimation des coûts et le calendrier à la suite des corrections et des décisions du Musée;
- D. Participer à toutes les rencontres nécessaires avec la responsable des collections et des expositions pour finaliser l'ensemble des éléments de réalisation.

L'approbation du design final se fera à partir de tous les éléments demandés au design préliminaire révisés à la satisfaction et selon les exigences du Musée.

2.3. Plans et devis

Après approbation du design final par la direction du Musée et sous la supervision de la responsable des collections et des expositions, le soumissionnaire devra :

- A. Réaliser les plans d'exécution de tous les éléments d'exposition. Ces plans comprendront un plan d'ensemble, des élévations, des coupes et des détails nécessaires à la production de l'exposition afin de faciliter la circulation de l'exposition et assurer son itinérance. Ils comprendront tous les éléments et tous les espaces nécessaires à l'installation des équipements interactifs et audiovisuels;
- B. Préparer le plan définitif d'aménagement ainsi que les spécifications relatives au design des vitrines et de tout autre élément nécessaire, selon le plan de la salle et les consignes de sécurité fournies par la responsable des collections et des expositions;
- C. L'approbation s'effectuera après examen de tous les documents par les responsables du Musée.

2.4. Production et fabrication

Après approbation des plans et devis, le soumissionnaire aura la responsabilité de :

- A. Réaliser la production graphique et les illustrations;
- B. Réaliser les productions multimédias et audiovisuelles incluant les étapes de scénarisation détaillée, tournage, de montage, doublage en anglais (la scénarisation préliminaire des vidéos demeure la charge de la responsable des collections et des expositions du Musée);
- C. Produire les interactifs, incluant notamment l'élaboration et la programmation d'interfaces multimédias et l'arrimage entre des interactifs mécaniques ou senseurs électroniques et les interfaces multimédias (la scénarisation préliminaire des interactifs demeure la charge de la responsable des collections et des expositions du Musée);
- D. Fournir tout le matériel, la main-d'œuvre et l'équipement nécessaires à la fabrication selon calendrier des travaux préétablis;
- E. Intégrer au calendrier une période de prototypage pour les interactifs pour assurer une viabilité au moment du montage et tout au long de la présentation d'un an de l'exposition;
- F. Intégrer au mobilier et au décor tous les équipements requis, dont l'audiovisuel et les interactifs numériques;

- G. Surveiller les travaux et contrôler la qualité en atelier durant la construction des vitrines, du mobilier, les impressions et autres composantes de l'exposition ;
- H. Surveiller la conformité de tout changement, remplacement ou présentation d'équivalence de la part du ou des fabricants avec les approbations données par le Musée ;
- I. Tenir la responsable des collections et des expositions bien informée du développement du projet en communiquant régulièrement avec elle.

2.5. Montage et installation

Le soumissionnaire et la responsable des collections et des expositions du Musée dirigent et surveillent l'installation de l'exposition.

- A. Le soumissionnaire assure l'installation des équipements d'éclairage ainsi que d'ouverture et de fermeture de l'exposition. La liste des équipements d'éclairage et de régie sera fournie par le Musée. L'achat d'équipements et de fournitures supplémentaires est à la charge du soumissionnaire ;
- B. Le soumissionnaire assure la mise en place des artefacts, sous la supervision de la responsable des collections et des expositions du Musée ;
- C. Le soumissionnaire apporte des correctifs sur place, si besoin est, à l'aménagement ou à toutes autres composantes d'exposition, après en avoir discuté avec la responsable des collections et des expositions du Musée ;
- D. Après l'ouverture, le soumissionnaire remet au Musée une copie de tous les éléments ayant servi à la production de l'exposition, ainsi que tous les fichiers finaux de la production graphique ;
- E. Le soumissionnaire prépare et remet à la responsable des collections et des expositions du Musée un cahier d'entretien comprenant tout ce qu'il faut savoir sur l'entretien et l'opération de l'exposition ;
- F. Le soumissionnaire intègre à son calendrier une période de rodage d'un à deux mois et assure l'assistance technique pour les interactifs durant 12 mois à compter du jour d'ouverture de l'exposition.

3. Gestion du mandat clé en main et responsabilités professionnelles

3.1. Gestion du mandat — Musée Armand-Frappier

Le suivi du projet d'exposition est confié à Madame Audrey Bégin-Poissant, responsable des collections et des expositions. Des processus spécifiques de gestion, de validation et d'approbation seront élaborés par les deux équipes de projet (équipe muséologie du Musée /équipe muséographie du soumissionnaire), et ce pour chacune des phases du projet.

Accompagnée de la directrice générale du Musée Armand-Frappier, Madame Guylaine Archambault, la responsable des collections et des expositions assure la gestion constante du dossier et notamment :

- A. L'analyse des offres de services reçues pour le présent appel d'offres et adjudication du contrat ;
- B. Évaluation de la qualité du travail ;
- C. Approbation des devis et achats majeurs ;
- D. Approbation de toutes les étapes de réalisation du design de la présente exposition pouvant exiger, sans aucuns frais, la reprise de certains éléments jugés non satisfaisants ;

- E. Coordination de l'ensemble des travaux exécutés par le soumissionnaire pour cette exposition;
- F. Le Musée fournira à la firme ou au professionnel la recherche, le concept préliminaire, les messages, l'iconographie et les objets de collection et documents d'archives du scénario ainsi que toute autre documentation nécessaire à son travail, à mesure que celle-ci sera disponible suivant le respect de l'échéancier des deux équipes (Musée et soumissionnaire).

3.2. Responsabilités professionnelles du soumissionnaire

- 3.2.1. Réaliser le mandat clé en main tel que décrit dans la section 2 du présent document;
- 3.2.2. Le soumissionnaire devra fournir les services nécessaires dans les champs de compétence suivants : expographie, design d'aménagement, graphisme, illustration, cinéma d'animation, productions audiovisuelles et numériques (réalisation, montage, doublage en anglais, installation), fabrication et installation d'exposition, prototypage, éclairage, programmation et fabrication d'interactifs participatifs, mécaniques et numériques et fabrication de support d'objets de collection;
- 3.2.3. Collaborer étroitement avec l'équipe du Musée pour assurer le bon déroulement du projet. Des rencontres fréquentes seront donc prévues;
- 3.2.4. La production des documents audiovisuels et interactifs, leur intégration aux équipements permettant leur diffusion et l'installation de ces derniers sont de la responsabilité de la firme ou du professionnel de muséographie;
- 3.2.5. Le soumissionnaire doit se conformer et voir à faire respecter par ses sous-traitants, tous les règlements, les codes et les normes applicables sur le territoire;
- 3.2.6. Le soumissionnaire doit remettre, à l'ouverture de l'exposition, tous les plans et tous les documents qu'elle a produits dans le cadre du mandat;
- 3.2.7. Il y aura six étapes d'approbation, incluant les mises à jour budgétaires et d'échéanciers et les livrables suivants :
 - 1. Concept de design;
 - 2. Scénario et design préliminaires;
 - 3. Scénario et design finaux;
 - 4. Plans et devis finaux;
 - 5. Tous les éléments de l'exposition livrés et installés dans la salle d'exposition du Musée Armand-Frappier;
 - 6. Cahier d'entretien, de montage/démontage, d'opération de l'exposition incluant tous les fichiers iconographiques et électroniques de l'exposition, les documents relatifs à l'achat des équipements, des éléments d'exposition (contrats d'achats, garanties et tous les fichiers informatiques requis) et une formation de base auprès des employés du Musée afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements techniques.

4. Calendrier préliminaire

- | | |
|--|---------------------------------|
| ⇒ Plan de travail (budget, calendrier et méthodologie de gestion de projet, de suivis et d'approbation) et mise à jour du concept préliminaire | Juillet et août 2021 |
| ⇒ Formation du comité scientifique + Validation scientifique du concept préliminaire | Septembre 2021 |
| ⇒ Scénario + Design préliminaires | Mi-septembre à mi-novembre 2021 |
| ⇒ Consultations des groupes témoin + Recherche iconographique et objets | mi-novembre à mi-décembre 2021 |
| ⇒ Validation scientifique du scénario | mi-novembre à mi-décembre 2021 |
| ⇒ Rédaction des textes et des scénarios d'interactifs + Négociation des droits iconographiques et prêt des objets | Janvier et mi-février 2022 |
| ⇒ Validation scientifique des textes et des interactifs | Février 2022 |
| ⇒ Révision linguistique et traduction | Mars 2022 |
| ⇒ Production MMVA | Février à mai 2022 |
| ⇒ Infographie | Mars à mai 2022 |
| ⇒ Fabrication et impression | Mai à juillet 2022 |
| ⇒ Montage et formation de l'équipe d'animation | Août 2022 |
| ⇒ Rodage | Début septembre 2022 |
| ⇒ Inauguration | 16 septembre 2022 |
| ⇒ Fin de la période de rodage | Novembre 2022 |
| ⇒ Fin de la période « service après-vente » | Septembre 2023 |

5. Coûts

Ce contrat est de type forfaitaire. La proposition doit tenir compte de tous les frais inhérents, à savoir;

5.1. Le soumissionnaire assumera :

- A. Coûts et services professionnels reliés au mandat;
- B. Coûts reliés à l'administration générale du présent contrat et au suivi du projet (design, supervision, installation);
- C. Coûts reliés à la fabrication et au montage de l'exposition incluant la production et la réalisation des interactifs numériques ainsi que leur intégration au mobilier et à l'espace d'exposition;
- D. Coûts reliés aux ajouts d'appareils d'éclairage, s'il y a lieu, et à leur installation;
- E. Coûts reliés aux illustrations;
- F. Coûts reliés à la réalisation, au verbatim (pour traduction qui sera assumée par le Musée), au doublage en anglais et au montage des contenus audiovisuels;
- G. Coûts reliés aux ajustements identifiés par le Musée;
- H. Coûts des vitrines;
- I. Coûts reliés au transport, aller-retour, du mobilier d'exposition au lieu d'exposition du Musée;
- J. Coûts reliés au graphisme, à la production des dessins de présentation, esquisses et perspectives;
- K. Coûts reliés aux droits d'auteur et de reproduction de tous les éléments conçus par le soumissionnaire et de ses contractants mandatés;
- L. Coûts reliés à l'impression de tous les documents nécessaires (présentations, cahier, manuels d'entretien, plans, devis) en deux exemplaires;

5.2. De son côté, le Musée assumera :

- A. Les contrats relatifs à la recherche et à la gestion du comité scientifique;
- B. Les coûts reliés à la réalisation du concept préliminaire et à la rédaction de sa partie du scénario;
- C. Les coûts reliés à la rédaction des textes d'exposition, à leur validation scientifique, à leur révision linguistique et à leur traduction;
- D. Les coûts reliés à la scénarisation préliminaire des interactifs multimédias et audiovisuels;
- E. Les coûts liés à l'achat d'images et de libération de droits d'auteurs;
- F. Les coûts reliés à la peinture des murs des salles d'exposition, si requis;
- G. Les coûts d'emprunt et d'acquisition d'objets de collection.

6. Modalités de paiement

6.1. Le calendrier de facturation

Le calendrier de facturation doit être établi par le soumissionnaire dans son offre de services. Chaque paiement sera en fonction de produits livrables ou de l'état d'avancement des travaux en tenant compte de la section 4 du présent document.

Le forfait soumis par le soumissionnaire sera divisé en six versements répartis comme suit :

- ⇒ 15 % À la remise du plan de travail (budget, calendrier et méthodologie de gestion de projet, de suivis et d’approbation);
- ⇒ 15 % À l’acceptation du design préliminaire;
- ⇒ 20 % À l’acceptation du design final;
- ⇒ 15 % À la remise des plans et devis techniques;
- ⇒ 20 % À la remise de l’exposition finalisée et montée;
- ⇒ 15 % À la fin de la période de rodage et après la réception de tous les documents demandés (plans, devis, manuels d’entretien et d’opération)

6.2. Le paiement

Les montants seront payés, sur présentation de factures, proportionnellement aux livraisons acceptées par le Musée. En tout temps, le soumissionnaire doit pouvoir fournir la preuve de la livraison des biens ou des services professionnels complétés et acceptés pour justifier sa demande de paiement.

7. Processus de sélection et critères d’évaluation

La sélection s’effectuera en deux (2) étapes.

Le soumissionnaire doit à l’étape 1 développer par écrit, de façon précise et ordonnée, les éléments pertinents décrits pour chaque critère énuméré ci-dessous.

7.1. Étapes de sélection

7.1.1. Étape 1 - Présélection des candidats

D’un maximum de 15 pages, l’offre de service devra comporter les rubriques suivantes qui serviront à l’évaluation de l’offre :

Critère 1 - Structure du soumissionnaire – (15 pts/100)

Une à deux pages présentant votre firme et vos réalisations antérieures en lien au mandat proposé. Cette section doit inclure le nom des organisations clientes citées ainsi que les coordonnées d’une personne-ressource chez ces clients pouvant être contactée à titre de référence.

Critère 2 – Compréhension du mandat – (20 pts/100)

Deux à six pages expliquant votre compréhension du mandat et de la thématique proposée. Cette section inclut une description sommaire de votre vision du projet d’exposition, incluant un concept préliminaire et des esquisses de l’approche muséographique proposée.

Critère 3 - Expériences pertinentes du soumissionnaire – (20 pts/100)

Trois à quatre pages présentant l’organigramme de l’équipe de projet incluant une description détaillée de l’équipe souhaitée, de l’expertise de ses membres et de la répartition des tâches de chacun

Plus particulièrement, démontrer votre expertise en matière de culture, notamment scientifique ou en muséologie, que ce soit par la réalisation de projets comparables pour des organismes ou établissements actifs dans le domaine ou par l’expertise acquise par les membres de l’équipe (notamment dans le cas du chargé de projet) dans des projets culturels et/ou scientifiques.

Critère 4 – Échéancier – (10 pts/100)

Présentation d'un échéancier en adéquation avec notre échéancier présenté à l'article 4 de ce document, avec votre méthodologie de travail, avec les différentes étapes du projet, avec les livrables prévus et leur implantation ainsi qu'avec les paiements.

Critère 5 – Budget – (20 pts/100)

Présentation d'un budget à l'aide de la grille ci-dessous. Plus de détails peuvent être fournis au besoin, mais ces rubriques doivent être respectées.

Grille budgétaire à utiliser pour les soumissions

Postes budgétaires	Montants (\$) avant taxes
Design	
Graphisme	
Illustration	
Fabrication de mobilier, vitrines scéniques et caisses de transport	
Impression	
Matériaux	
Équipements technologiques	
Montage et transport	
Production et réalisation de contenus audiovisuels	
Production et réalisation de contenus interactifs numériques	
Honoraires de gestion et d'administration (préciser le ou les responsabilités, taux horaires et nombre d'heures)	
TOTAL	240 000,00 \$

Critère 6 – Développement durable – 10 % de l'évaluation

Une page présentant l'engagement du soumissionnaire à l'égard du développement durable, et ce, en regard des quatre piliers du développement durable (normes sociales, environnementales, économiques et culturelles), et surtout de son application concrète, dans le cadre de ce projet.

Critère 7 – Qualité générale de présentation de l'offre de service en conformité à l'appel d'offres – 5 % de l'évaluation

En plus de sa soumission écrite, le soumissionnaire ajoute les documents suivants :

1. En annexe I Une copie de son immatriculation au Registraire des entreprises.
2. En annexe II Lettre du soumissionnaire s'engageant, dans l'éventualité où il a un contrat en cours avec une organisation concurrente, à préserver la confidentialité de toutes les informations et données qui lui seront confiées par le Musée Armand-Frappier.
3. En annexe III Les lettres d'engagement d'assurances responsabilité professionnelle et civile (voir annexe 2).
4. En annexe IV Le formulaire de déclaration (voir annexe 3).
5. En annexe V Copie des addendas signés (s'il y a lieu).

Les trois soumissionnaires ayant obtenu les meilleurs pointages seront retenus pour la deuxième étape.

Pourcentage du pointage correspondant à la première étape : 70 %

7.1.2. Étape 2 - Choix des adjudicataires

Présentation du soumissionnaire devant un comité de sélection² où il devra faire valoir ses compétences et ses expériences en termes de réalisation d'exposition (design, graphisme, fabrication de mobilier, de vitrines scéniques et de caisses de transport, production et réalisation de contenu audiovisuels et d'interactifs numériques, montage d'exposition) en relation avec les besoins du Musée Armand-Frappier.

Critère 1 – La firme – (35 pts/100)

- valeurs et philosophie de la firme;
- priorités d'affaires et vision d'entreprise;
- originalité et dynamisme de l'équipe.

Critère 2 – L'équipe – (30 pts/100)

- synergie et esprit d'équipe;
- expertise et expérience de l'équipe attirée au Musée Armand-Frappier;
- motivations et raisons évoquées par la firme pour l'obtention du mandat.

Critère 3 – Compréhension et analyse – (35 pts/100)

- démonstration de la compréhension du mandat, des enjeux, du secteur culturel, des orientations, des objectifs du Musée Armand-Frappier, etc.;
- précisions de certains éléments présentés dans la soumission.

Pourcentage du pointage correspondant à la deuxième étape : 30 %

Le processus de sélection comprend les étapes suivantes:

- Lecture et évaluation du document de présentation des soumissionnaires par le comité de suivi du projet afin d'évaluer les propositions en fonction des critères 1 à 7 de l'étape 1 (représentant 70 % de la note finale).
- En présence de certains membres de l'équipe du Musée Armand-Frappier, présentation et visite de l'agence en présence des principaux dirigeants et membres de l'équipe qui seraient attirés à notre mandat pour évaluer l'adéquation entre les méthodes de travail de nos équipes. Cette rencontre permettra d'évaluer les propositions en fonction des critères 1 à 3 de l'étape 2. Ces rencontres se tiendront entre le 24 mai et le 4 juin 2021 (représentant 30 % de la note finale).

7.2. Examen des documents d'appel d'offres

Le soumissionnaire doit s'assurer que les documents d'appel d'offres qu'il a reçus soient complets (se référer à la table des matières). À moins d'avis contraires de sa part avant l'ouverture des offres, il sera présumé que tous les documents lui sont parvenus.

Le soumissionnaire doit prendre connaissance et étudier avec soin les documents de cet appel d'offres afin de connaître l'étendue des obligations qui lui sont imposées. Il est responsable de se renseigner sur l'objet et les exigences de l'appel d'offres qui, au terme du processus de sélection, constitueront le contrat liant au Musée Armand-Frappier. Toute question relative à la procédure contractuelle, aux informations techniques ou à la nature du mandat, peut entraîner des modifications aux documents d'appel d'offres. Ces modifications seront, si nécessaire, transmises sous forme d'addenda par le Musée Armand-Frappier aux soumissionnaires.

7.3. La propriété de l'offre de services

L'offre de services et les documents produits par le soumissionnaire (copies, plans, textes, etc.) demeurent la propriété exclusive du Musée et ne lui seront pas retournés.

7.4. Le coût de préparation des offres de services

Tous les coûts de préparation des offres de services sont à la charge exclusive du soumissionnaire.

² Le comité de sélection sera composé Mme Rosemonde Mandeville, présidente du conseil d'administration, Mme Guylaine Archambault, directrice générale, Mme Audrey Bégin-Poissant, responsable des collections et des expositions, Mme Martine Isabelle, responsable des contenus scientifiques et de la programmation, et d'un examinateur externe indépendant.

7.5. Les frais de déplacement

Les frais de déplacements réguliers et les frais de déplacement entre les bureaux du Musée Armand Frappier situé au 531 boulevard des Prairies, H7V 1B7, Laval et sa place d'affaires sont à la charge entière du soumissionnaire.

7.6. Assurances

À cette fin, dès qu'il est avisé qu'il obtient le contrat, le soumissionnaire doit fournir une attestation d'assurance conforme au modèle exigé reproduit en annexe 2 du présent document, confirmant la couverture exigée par le Musée Armand-Frappier et le fait qu'elle s'applique au mandat qu'il s'apprête à lui confier.

Le soumissionnaire doit détenir, pour exécuter le contrat, les polices d'assurance suivantes, émises par une compagnie d'assurances reconnue par l'Autorité des marchés financiers, incluant les exigences qui y sont afférentes et conformes au présent devis :

- **Responsabilité professionnelle**

Pour un montant minimum de 50 000 \$ par réclamation. Cette police couvre sa responsabilité pour négligence, erreur ou omission en relation avec les services professionnels rendus ou qui auraient dû être rendus.

- **Responsabilité civile**

Pour un montant minimum de 1 000 000 \$ par évènement relativement aux préjudices corporels, moraux ou matériels causés à quiconque, incluant le Musée Armand-Frappier, et provenant d'un évènement survenant à l'occasion du contrat accordé au fournisseur.

Afin de ne pas retarder l'exécution du contrat, il est recommandé au fournisseur d'entreprendre des démarches en vue d'être assuré en même temps qu'il soumissionne.

7.7. Durée de validité de l'offre

L'offre déposée est valide et irrévocable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

7.8. Conditions de conformité

Toute offre ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions prévues dans le cahier des charges peut être rejetée.

7.9. Adjudication du contrat

L'adjudication du contrat s'effectue par le Musée Armand-Frappier. Le soumissionnaire retenu recevra la résolution du conseil d'administration pour exécuter son contrat avec référence à cet appel d'offres et son offre ; cette résolution équivaut à un avis d'exécuter le contrat. Celle-ci, le cahier des charges, la formule de prix et les addendas signés deviennent le contrat liant le fournisseur au Musée Armand-Frappier.

8. Instructions au soumissionnaire

8.1. Calendrier de soumission et de dépôt de l'offre de service

Lancement de l'appel d'offres	12 avril 2021
Période de réception des questions des soumissionnaires par courriel à audrey.begin-poissant@inrs.ca .	12 au 22 avril 2021
Addenda diffusé en réponse aux questions reçues par courriel aux soumissionnaires qui auront confirmé leur intérêt à soumissionner	26 avril 2021
Confirmation de l'intérêt à soumissionner par courriel à audrey.begin-poissant@inrs.ca	30 avril 2021, 9 h
Dépôt des offres de service en un seul document PDF par courriel à audrey.begin-poissant@inrs.ca .	21 mai 2021 à 9 h
Analyse des candidatures et rencontre des équipes finalistes via une plateforme web	24 mai au 4 juin 2021
Annonce des résultats	18 juin 2021

*Votre soumission doit être reçue au plus tard le **21 mai 2021 à 9 h** dans un seul document PDF et envoyée par courriel à : audrey.begin-poissant@inrs.ca

8.2. Ouverture des offres

Les offres devront être reçues au courriel de la représentante du Musée Armand-Frappier avec le nom suivant « **SOUSSION – EXPOSITION PANDÉMIES – MUSÉE ARMAND-FRAPPYER** », avant l'heure et la date limites du dépôt des soumissions indiquées à l'article 8.1.

Seules les soumissions faites sur les formulaires fournis par le Musée Armand-Frappier à la date et à l'heure précisées seront considérées.

8.3. Questions relatives à l'appel d'offres

Toutes les questions concernant la préparation d'une offre de services doivent être adressées par courriel à la responsable des collections et des expositions du Musée, Mme Audrey Bégin-Poissant, à audrey.begin-poissant@inrs.ca

8.4. Le représentant du soumissionnaire

Le soumissionnaire se désigne un représentant (chargé de communication) et informe le Musée du nom, titre, adresse, numéro de téléphone et courriel de la personne désignée. Le Musée adressera toutes les communications reliées à l'offre au représentant du soumissionnaire.

8.5. Droits d'auteur

Le soumissionnaire reconnaît que tous les droits sur les documents produits demeureront la propriété exclusive du Musée qui pourra les utiliser à son gré. Le Musée devient le propriétaire absolu et exclusif de tous les documents et de tout le matériel produit dans le cadre de ce projet.

8.6. Langue utilisée

Compte tenu de la nature des services requis et compte tenu des lieux géographiques visés par les services demandés, le Musée Armand-Frappier ne fera aucune traduction des documents et des soumissions présentés. Toutes communications verbales et écrites (l'offre de services professionnels, les documents afférents, la correspondance, etc.) doivent être en français. Cette exigence s'applique également en cours de contrat.

Aucun document anglais d'offres de services ne sera reçu s'il n'y est joint le même texte en version française d'une excellente qualité.

Advenant qu'une proposition en version anglaise soit fournie par un fournisseur, seul le texte français prévaudra.

8.7. Consultant unique

Si l'offre de service implique la participation de plus d'une firme ou professionnel, il sera indispensable d'en reconnaître un comme le consultant responsable de la totalité de l'offre de services et de la réalisation du contrat; les autres seront alors considérés comme les sous-traitants.

8.8. Le respect de l'équipe de travail annoncée

L'équipe choisie par le comité de sélection sera tenue d'attribuer au projet les personnes identifiées dans sa proposition, selon la disponibilité indiquée, sous peine de résiliation du contrat. Si un cas de force majeure survient, après entente avec le Musée, un professionnel de compétence et d'expérience équivalente pourrait exceptionnellement prendre le relais.

8.9. Les étapes de consultation

Les étapes de consultation et d'approbation auprès des représentants du Musée doivent être établies par le soumissionnaire dans son offre de services, selon l'échéancier de réalisation qu'il proposera, en adéquation avec la section 4 du présent document.

8.10. L'annulation de contrat

Le Musée Armand-Frappier se réserve le droit d'annuler le mandat si l'adjudicataire ne respecte pas les clauses spécifiées dans son contrat ou son offre de services.

8.11. La confidentialité

Tout soumissionnaire qui prend connaissance du présent document s'engage à utiliser l'information que pour l'élaboration éventuelle d'une offre de services.

8.12. Réserve

Le Musée Armand-Frappier n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les fournisseurs. Il se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre qui lui sera soumise, en tout ou en partie. Il ne s'engage nullement à accepter l'une ou l'autre ni aucune des offres reçues. De plus, le Musée Armand-Frappier se réserve le droit de passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir la soumission.

L'équipe du Musée Armand-Frappier vous remercie sincèrement d'avoir pris connaissance de cet appel d'offres, et de l'intérêt que vous démontrerez à l'égard de l'institution.
Au plaisir de collaborer avec vous !



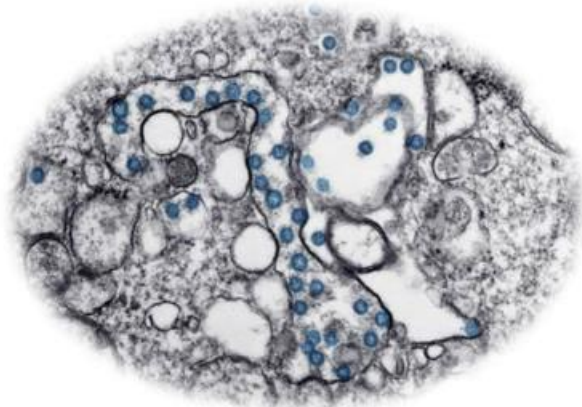
Concept préliminaire de l'exposition itinérante *Pandémies*



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE



COLLECTIONS MUSÉE ARMAND-FRAPPIER



CDC / HANNAH A BULLOCK; AZAIBI TAMIN



HALFPOINT/SHUTTERSTOCK

Laval, le 2 novembre 2020

1. Sommaire

Le Musée de la santé Armand-Frappier produira et présentera l'exposition itinérante de 150 m² intitulée *Pandémies* (titre de travail). Cette exposition vise à démystifier l'univers des microorganismes, expliquer les maladies infectieuses générées par certains microorganismes et décrypter les épidémies et pandémies qui ont touché l'humanité, dont la plus récente de la Covid-19. Elle vise à mieux nous outiller pour le futur, en des circonstances similaires.

On y présentera les rôles et la diversité des microorganismes, les modes de propagation des pathogènes, de même que les moyens pour prévenir et guérir les maladies infectieuses ou encore pour briser les chaînes de transmission des infections. Les impacts des pandémies à travers l'histoire seront aussi mis en lumière, car ils sont nombreux. Impacts sur la santé physique et mentale, sur l'économie, sur l'accès à l'éducation, sur les rapports sociaux... que dit la science sur les effets d'une pandémie?

La réalisation de ce projet répondra à plusieurs objectifs spécifiques, décrits plus loin dans ce document. Pour atteindre ces objectifs, le Musée fera appel à différents groupes : groupes témoins, comité scientifique et comité d'idéation. Chacun de ces comités contribuera à orienter, développer et valider les contenus et les moyens de l'exposition.

L'exposition *Pandémies* sera conçue et produite de juillet 2021 à septembre 2022, présentée au Musée de la santé Armand-Frappier de septembre 2022 à septembre 2023 et présentée au lieu historique national de la Grosse-île-et-le-Mémorial-des-Irlandais de la fin juin au 9 octobre 2024 (à confirmer).

2. Pertinence

Le Musée de la santé Armand-Frappier connaît un succès grandissant depuis son ouverture en 1994. Grâce à un projet de relocalisation et de construction piloté par la Ville de Laval, le Musée sera bientôt doté de nouvelles installations adjacentes à son partenaire le Cosmodôme. Ce nouveau site et ses espaces repensés, totalisant 1 800 m², permettront à l'institution de mieux réaliser sa mission en accueillant davantage de visiteurs et en offrant une expérience bonifiée et actuelle.

Ce projet accroîtra la vitalité régionale autour de ces deux institutions muséales et fera passer la fréquentation *intra-muros* annuelle du Musée de 14 500 à 38 000 visiteurs. Dans ce contexte, les clientèles ciblées pourront être plus nombreuses et l'action communautaire de l'institution élargie. Secondée par une exposition permanente et des ateliers éducatifs en laboratoire, l'exposition temporaire et itinérante 2022-2023 *Pandémies* sera l'élément phare de la programmation d'ouverture de l'institution renouvelée.

Cette exposition permettra de faire vivre la mission du Musée, celle de favoriser la compréhension des sciences relatives à la santé humaine afin de contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes et des collectivités. Elle contribuera aussi à mettre en valeur les collections du Musée. Ces dernières témoignent de l'œuvre du Dr Armand Frappier, pionnier de la médecine préventive au Québec et au Canada qui a consacré sa vie à lutter contre les maladies infectieuses, dont la tuberculose.

Brûlant d'actualité, le sujet des pandémies se doit effectivement d'être décrypté, pour répondre aux préoccupations des publics du Musée, avec rigueur scientifique, accessibilité et sensibilité. De fait, le Musée a conduit des consultations auprès de ses parties prenantes de février à mai 2020 pour préparer sa programmation de réouverture dans ses nouvelles installations. Le thème des épidémies et pandémies a été identifié comme l'un des thèmes pour lesquels les publics, quel que soit leur âge, aimeraient en apprendre davantage.

Parallèlement, la pandémie de la Covid-19 a révélé le manque de connaissances générales, ou de littératie, des citoyens et décideurs concernant l'univers des microorganismes³. Et pourtant, nous sommes tous concernés par des enjeux de santé de telle envergure! Et nous gagnerions tous à mieux comprendre les microorganismes, avec qui nous cohabitons au quotidien.

3. Clientèles

L'exposition *Pandémies* sera conçue pour rejoindre les familles et les groupes scolaires. Les familles recherchent des activités de culture scientifique adaptées à l'âge de leurs enfants. L'exposition prévoira des contenus vulgarisés, des scénarios de visites et des activités complémentaires à la visite pour tous les groupes d'âge. Les groupes scolaires représentent quant à eux une part importante des visiteurs du Musée. Ils recherchent des expériences d'apprentissage non formel et ludique dans le domaine des sciences et technologies. L'exposition sera donc accompagnée d'un programme éducatif comprenant des scénarios de visites pour le préscolaire, le primaire et le secondaire.

Ainsi, les citoyens de tous âges trouveront leur compte en visitant l'exposition:

- Les écoliers de 5 à 17 ans et leurs enseignants seront particulièrement intéressés par l'univers des microorganismes et le monde de la recherche qui se consacre à les connaître, voire à les contrer pour ce qui est des pathogènes.
- Les familles seront captivées par l'histoire des pandémies, durant laquelle de véritables héros se sont révélés, en plus d'être fascinés par l'univers des microorganismes.
- Les aînés ont été particulièrement touchés par la pandémie de la Covid, ils seront à l'affût de nouvelles connaissances pour mieux saisir ce qui s'est passé.

Le programme éducatif de l'exposition sera décliné pour trois clientèles différentes:

- Scénario de visite de l'exposition pour les familles des tout-petits et le préscolaire.
- Scénario de visite de l'exposition pour les familles et les 1^{er} et 2^e cycles du primaire.
- Scénario de visite de l'exposition pour le grand public et le 3^e cycle du primaire et le secondaire.

³ « The urgent need for microbiology literacy in society » : <https://sfamjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/1462-2920.14611>

4. Objectifs

Le Musée a pour vision d'être la destination de référence pour stimuler et nourrir la curiosité à l'égard de la santé humaine. L'exposition *Pandémies* participera à cette vision et sera en adéquation avec les grands objectifs institutionnels qui sont :

- Favoriser l'appropriation de connaissances et de compétences relatives aux sciences et technologies en lien avec la santé humaine.
- Encourager tous les individus, notamment les jeunes, à développer une réflexion critique et citoyenne sur les grands enjeux d'actualité reliés aux sciences de la vie et à adopter de saines habitudes de vie.
- Susciter l'intérêt de tous pour les sciences relatives à la santé humaine, la créativité, l'innovation ainsi que pour la recherche et ses avancées.
- Être un lieu de rencontre, éducatif et récréatif, favorisant les échanges entre industriels, chercheurs, étudiants, jeunes et grand public.
- Éveiller l'intérêt et nourrir la persévérance des jeunes pour les carrières dans le domaine des sciences relatives à la santé humaine afin de contribuer au développement économique et social du Québec, tout en favorisant la réussite scolaire.
- Collectionner, conserver et mettre en valeur les objets témoins de l'œuvre du Dr Armand Frappier, qui a consacré sa carrière à l'amélioration de la santé humaine.

L'exposition *Pandémies* permettra quant à elle d'atteindre des objectifs spécifiques, en regard de ses contenus et de ses moyens de communication.

Objectifs de contenu

- Faire saisir l'importance des microorganismes pour la vie sur Terre et la santé humaine
- Faire découvrir la diversité des microorganismes
- Faire constater les modes de propagation des microorganismes pathogènes
- Expliquer les concepts de virulence, contagion, éclosion, épidémie, pandémie, etc., et expliquer comment ces derniers évoluent
- Faire constater les facteurs qui contribuent aux éclosions et propagations, tels la mondialisation, les moyens de transport modernes et la destruction des habitats et de la biodiversité
- Présenter le concept de chaîne de transmission des infections⁴ et les moyens de la briser (hygiène, distanciation, vaccination, tests et traçage, éducation, intelligence artificielle, etc.) ainsi que le concept d'immunité collective
- Présenter le processus de fabrication de nouveaux médicaments et vaccins, pour assurer leur efficacité et leur innocuité
- Sensibiliser aux nombreux impacts des pandémies sur les inégalités sociales, les rapports sociaux et la santé mentale des individus... de même qu'aux impacts de ces facteurs sur les pandémies
- Faire connaître l'histoire des épidémies et pandémies (choléra, typhus, variole, grippe espagnole, VIH, Ebola, H1N1, influenza, COVID-19) et expliquer les impacts qu'elles ont eus sur l'évolution humaine et les populations
- Présenter les stratégies pour combattre les pandémies, combats dans lesquels nous avons tous un rôle à jouer (citoyens, chercheurs, intervenants de la santé, etc.)

Objectifs des approches de communication

- Faire vivre une expérience de visite active et dynamique, dans le cadre de laquelle le visiteur est au centre de sa démarche d'apprentissage ;
- Faire vivre une expérience surprenante et ludique, qui suscite l'étonnement et les échanges entre les visiteurs ;
- Donner au visiteur l'information nécessaire pour qu'il soit en mesure de bien comprendre ce que sont les pandémies et de poser les gestes qui sont à sa portée, pour prévenir ou lutter contre une éventuelle pandémie, voire pour assister les siens et les membres de sa communauté.

5. Démarche

Pour répondre aux besoins des différentes clientèles et pour atteindre ses objectifs, le Musée adoptera une démarche qui impliquera la participation de différents groupes.

Groupes témoins

Les groupes témoins seront formés de personnes appartenant aux différents groupes d'âge déjà identifiés dans la section Clientèles de ce document. Des enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire seront aussi interpellés pour s'assurer de l'adéquation de l'exposition et de son programme éducatif avec le Programme de formation de l'école québécoise. Les questions soumises aux groupes témoins aideront à orienter le contenu et le scénario de l'exposition ainsi qu'à valider la compréhension des interactifs et de certains textes. De multiples consultations auprès de personnes touchées de près par la pandémie de COVID-19 seront menées, afin de valider l'approche et les moyens déployés dans l'exposition. Ces consultations permettront de nous assurer de traiter de ce sujet sensible avec rigueur, mais aussi, avec doigté et sensibilité. Par exemple, des personnes œuvrant dans le domaine de la santé, de l'éducation et des soins de longues durées, des entrepreneurs et des personnes endeuillées seront rencontrées.

Comité scientifique

Le comité scientifique de l'exposition sera formé de spécialistes des sciences de la santé. Il aura pour mandat d'identifier les sujets les plus importants dans le domaine de la microbiologie, de la santé publique, de la médecine et de l'histoire et de valider les contenus.

⁴ « Notions de base en prévention et contrôle des infections : chaîne de transmission de l'infection » :

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2440_prevention_controle_infection_chaine_transmission.pdf

Les experts suivants seront invités à participer au projet :

- Charles Dozois, Professeur-chercheur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS
- Eric Déziel, Professeur-chercheur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS, Titulaire de la [Chaire de recherche du Canada en sociomicrobiologie](#)
- Ève Dubé, anthropologue de la santé, Institut national de santé publique du Québec
- Alain Lamarre, Professeur-chercheur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS, Titulaire de la Chaire de recherche Jeanne et J.-Louis Lévesque en immunovirologie
- Gary Kobinger, Professeur titulaire, Département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie, Faculté de médecine, Université Laval, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en immunothérapie et plateformes vaccinales innovantes
- Karl Weiss, Professeur titulaire de clinique, Faculté de médecine - Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Université de Montréal
- Joanne Liu, Professeur titulaire de clinique, Faculté de médecine - Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Université de Montréal
- Alejandra Irace-Cima, Professeure adjointe de clinique, École de santé publique - Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
- Louise Potvin, Professeure titulaire, École de santé publique - Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal et Directrice scientifique du Centre de recherche en santé publique
- Yves Gingras, Professeur titulaire, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, Directeur scientifique de l'Observatoire des sciences et des technologies
- Denis Goulet, Directeur, Groupe de recherche en histoire de la santé et des institutions, Université de Montréal, Auteur du livre *Brève histoire des épidémies au Québec*

Comité d'idéation

Ce comité sera formé de différents intervenants du Musée auxquels s'ajouteront des experts du design et de la production d'exposition, dont les services seront retenus par appel d'offres. Le comité d'idéation aura pour rôle d'orienter le concept, le scénario, la scénographie et le design de l'exposition, à partir des recommandations émises par les deux comités précédents.

6. Découpage thématique

Pour l'instant, il est prévu que le découpage thématique de l'exposition *Pandémies* soit le suivant. Toutefois, le concept et ce découpage thématique seront sujets à changements. Effectivement, ces derniers feront l'objet d'une révision en mai et juin 2021.

- **Zone 1 : L'univers des microorganismes**
Dans cette zone, les visiteurs découvriront l'importance des microorganismes pour la vie sur Terre et pour la santé humaine. Ils s'émerveilleront de la diversité du monde des microbes (virus, bactéries, etc.).
- **Zone 2 : Le monde de la recherche en microbiologie**
Les visiteurs découvriront ici comment on identifie et caractérise un microorganisme. Ils s'initieront au processus de fabrication des nouveaux médicaments et vaccins (identification du microorganisme, sélection d'une cible, candidats vaccins, processus d'homologation, processus de fabrication, suivis épidémiologiques).
- **Zone 3 : Le rôle central de la santé publique**
L'éradication d'une pandémie sera au cœur de cette zone. On y apprendra les définitions de virulence, contagion, éclosion, épidémie, pandémie, etc. On explorera les modes de propagation des divers microorganismes pathogènes. On décryptera le concept de chaîne de transmission des infections et les moyens de la briser, de freiner la propagation (hygiène, distanciation, vaccination, tests et traçage, éducation, etc.). Finalement, on mettra en relief les facteurs qui contribuent à l'éclosion et à la propagation de maladies infectieuses : mondialisation, moyens de transport modernes, destruction des habitats et de la biodiversité, etc.
- **Zone 4 : Ces héros qui nous protègent**
Médecins, infirmiers-ères, préposé(e)s aux bénéficiaires, tous sont à l'œuvre pour nous aider à lutter contre les maladies infectieuses. Les visiteurs découvriront leurs rôles! Il sera aussi question dans cette zone de santé mentale, psychologues et autres experts présenteront les besoins de soutien suscités par une pandémie, ainsi que les pistes de solution!
- **Zone 5 : Acteurs politiques, sociaux et économiques**
Les impacts des pandémies sur les inégalités sociales, les rapports sociaux, l'accès à l'éducation, la situation économique sont non négligeables. De même, les impacts négatifs d'une pandémie sont souvent plus marqués chez les citoyens de milieux défavorisés. Il sera ici question du rôle des décideurs et des leaders de divers secteurs de nos sociétés dans le combat contre les pandémies. On abordera aussi le respect ou non des directives des autorités dans la lutte contre ces fléaux microscopiques aux répercussions macroscopiques, voire planétaires!
- **Zone 6 : L'histoire et nous**
Quelques récits d'épidémies et pandémies (choléra, typhus, variole, grippe espagnole, VIH, Ebola, H1N1, influenza, COVID-19) mettront de l'avant comment l'humain a fait face à ces importants défis selon le lieu et les époques : statistiques, stratégies déployées, succès, défaites et témoignages seront au rendez-vous. Cette zone fera réaliser à quel point, même si nous ne sommes pas un intervenant de premier ordre dans la lutte contre les maladies infectieuses, nous avons tous un rôle à jouer!

7. Approches muséologique et muséographique

Une attention particulière sera portée à ce que les contenus, la scénographie et les moyens muséographiques ne génèrent pas d'anxiété. On souhaite une exposition bienveillante et porteuse d'espoir!

Les moyens utilisés pour transmettre les contenus seront multiples: cabinets de curiosité avec équipements de recherche anciens et contemporains, microbes géants en peluche pour les tout-petits, projections multimédias avec scientifiques au travail ou expliquant certaines notions, vidéos-témoignages, jeux-questionnaires, animations interactives expliquant les mécanismes cellulaires et moléculaires impliqués dans les infections, dessins animés pour les enfants, coin « science citoyenne » pour discuter du grand défi qu'a constitué pour tous la pandémie de la Covid et en quoi nous sommes restés marqués ou en quoi nous en sommes sortis plus forts.

L'exposition sera interactive pour offrir une expérience des plus significatives aux visiteurs. Ces derniers s'y déplaceront librement. Le scénario et les moyens muséographiques abondamment illustrés interpellent les visiteurs et favoriseront l'émerveillement de même que les échanges entre visiteurs. L'exposition sera très riche en contenus, mais les interactifs et les artefacts seront prépondérants comparativement aux simples textes.

Le design et le graphisme de l'exposition faciliteront l'exploration de l'exposition et l'assimilation de ses contenus. Une couleur et une scénographie seront dédiées à chacune des zones. L'exposition aura un design dynamique et attrayant pour tous.

En outre, pour les visiteurs qui souhaiteront se prêter au jeu, on leur proposera d'endiguer une pandémie fictive, seul ou en équipe. Grâce à un dispositif interactif technologique, à la fin de l'exploration de chacune des zones, on soumettra au visiteur quelques décisions à prendre pour contenir, faire régresser et enrayer la pandémie. Pour les six (6) zones, le visiteur mettra tour à tour le « chapeau » d'un biologiste, d'un chercheur, d'un épidémiologiste, d'un infirmier, d'un politicien et d'un citoyen⁵. En fin de parcours, le visiteur constatera lesquelles de ses actions ont porté fruit ou non, ainsi que le résultat final. Il découvrira alors son niveau d'expertise en gestion de pandémie!

Comme la superficie est un facteur déterminant pour la présentation d'une exposition, nous proposons une exposition de 150 m² pouvant être accueillie dans les plus petites salles. Les institutions disposant de salles un peu plus grandes pourront également déployer *Pandémies* en augmentant l'espace de circulation prévue entre les modules d'exposition.

Le projet prévoit la fabrication de caisses de transport de manière à ce que, une fois cette première phase du projet terminée, l'exposition puisse être présentée au lieu historique national de la Grosse-île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et ensuite circuler dans différentes institutions muséales canadiennes.

Notons que ces approches muséologiques et muséographiques, comme le découpage thématique, seront sujets à changements. Effectivement, ces derniers feront l'objet d'une révision en mai et juin 2021 ainsi qu'à l'occasion des travaux de concept et de design qui seront réalisés avec l'adjudicataire du présent mandat.

⁵ Le masculin est employé pour faciliter la lecture du texte.

Annexe 2 – Attestation d’assurance(s) professionnelles et civiles

Modèle pour responsabilité professionnelle

Le présent certificat atteste à : Musée Armand-Frappier, 531 boulevard des Prairies, Laval (Québec), H7V 1B7

que les couvertures suivantes

- sont en vigueur
- le seront dès que l'assuré désigné obtiendra le contrat conformément à l'appel d'offres pour la **Réalisation et le montage de l'exposition itinérante *Pandémies* (titre de travail) pour le Musée Armand-Frappier**

Assuré : _____

Assureur(s) : _____

Couvertures :

- Responsabilité professionnelle (pour les actes, erreurs ou omissions de l'assuré désigné reliés au présent appel d'offres)
- Police _____ #
- Montant : 50 000,00 \$ (par réclamation)
- Franchise : À la charge du fournisseur

Période : du ___/___/___ au ___/___/___

« Il est entendu que l'assureur s'engage à faire parvenir un avis écrit au détenteur de ce certificat trente (30) jours avant que ne soit diminuée ou résiliée la protection accordée en vertu de la police ci-dessus décrite. »

Signé à _____

le ___/___/___

Par : _____
(L'assureur, son représentant ou un courtier d'assurance)

Nom en lettres moulées

Téléphone

Modèle pour responsabilité civile

Le présent certificat atteste à : Musée Armand-Frappier, 531 boulevard des Prairies, Laval (Québec), H7V 1B7

que les couvertures suivantes

- sont en vigueur
- le seront dès que l'assuré désigné obtiendra le contrat conformément à l'appel d'offres pour la **Réalisation et le montage de l'exposition itinérante *Pandémies* (titre de travail) pour le Musée Armand-Frappier**

Assureur(s) : _____

Assuré désigné : _____

Couvertures :

- Responsabilité civile générale
- Police
- # _____
- Montant : 1 000 000,00 \$ (par sinistre)
- Franchise : À la charge entière du fournisseur
- Autres polices, le cas échéant
(Précisez ex. : Umbrella) : _____

Période : du ___/___/___ au ___/___/___

« Il est entendu que l'assureur s'engage à faire parvenir un avis écrit au détenteur de ce certificat trente (30) jours avant que ne soit diminuée ou résiliée la protection accordée en vertu de la police ci-dessus décrite. »

Signé à _____
le ___/___/___

Par : _____
(L'assureur, son représentant ou un courtier d'assurance)

Nom en lettres moulées

Téléphone

Annexe 3 – Formulaire de déclaration

Titre du projet : **La réalisation et le montage de l'exposition itinérante *Pandémies* (titre de travail) pour le Musée Armand-Frappier**

Nom du soumissionnaire : _____

Le présent formulaire de déclaration doit faire partie intégrante de la proposition. À défaut de transmettre ce formulaire dûment signé à l'endroit indiqué ci-dessous, la proposition sera rejetée. Ce formulaire doit être annexé à votre proposition.

DÉCLARATION :

Je soussigné, à titre de dirigeant du soumissionnaire, atteste par la présente que les renseignements fournis dans le présent formulaire et dans la proposition ci-jointe sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Nom : _____
(en lettres moulées)

Titre : _____

Signature : _____

Adresse : _____

Province : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel du signataire autorisé : _____

Courriel administratif général de l'entreprise : _____

Date : _____